

Bernard Laponche



Consultant international, Bernard Laponche a participé à la rédaction d'une étude comparative sur les politiques énergétiques française et allemande¹. Un rapport aux résultats édifiants !

À vous lire, on constate que la politique énergétique française, dominée par l'indépendance énergétique et le nucléaire, est moins efficace que l'allemande. Est-ce possible ?

Bernard Laponche : Oui. Mais pour répondre à la question, il faut d'abord comparer la situation économique des deux pays.

La différence la plus importante tient à la structure de leur activité économique. Sur les deux rives du Rhin, les services ont la valeur ajoutée la plus importante, mais celle-ci est plus élevée pour la France : 19 208 € par habitant, contre 16 944 € pour l'Allemagne. Inversement, la valeur ajoutée de l'industrie est très nettement supérieure pour l'Allemagne : 7 025 € par habitant contre 5 639 € pour la France. En valeur totale, la valeur ajoutée de l'industrie allemande est 1,85 fois supérieure à celle de l'industrie française. On constate aussi une différence considérable des échanges extérieurs totaux en 2008, avec un solde positif de 177 milliards d'euros pour l'Allemagne et un solde négatif de 68 milliards d'euros pour la France. En ce qui concerne les échanges énergétiques, le solde négatif de la France, à 46 milliards d'euros, est inférieur à celui de l'Allemagne, de 59 milliards d'euros. Mais, pour l'Allemagne, ce déficit ne représente que le tiers de son bénéfice global alors que, pour la France, il en représente les deux tiers.

Si l'on sait d'autre part que les soldes export-import allemand et français sont très contrastés (en 2008 : + 177 milliards d'euros pour l'Allemagne et - 68 milliards d'euros pour la France), on ignore souvent que cette divergence entre les deux économies s'est fortement aggravée depuis 2000. Depuis une décennie, le solde français devient de plus en plus déficitaire alors que le solde allemand accroît ses bénéfices.

Quelles conséquences sur le plan énergétique ?

Bernard Laponche : Logiquement, la consommation d'énergie du secteur industriel représente une part plus importante en Allemagne (27 %) qu'en France (21 %). En revanche, on est plus surpris de constater que les transports comptent pour trois points de plus dans le bilan final en France (30 %) qu'en Allemagne (27 %) et que la part de produits pétroliers y est nettement plus forte (41 %) qu'en Allemagne (37 %).

Qui consomme le plus ?

Bernard Laponche : Sur le poste des transports, la consommation par habitant d'un Français est supérieure de 8 % à celle d'un Allemand. Même chose pour les produits pétroliers : le Français en brûle 7 % de plus qu'un Allemand. Dans le secteur résidentiel, on constate que la consommation finale de chauffage au mètre carré de logement, à climat identique, est de 23 % plus faible en Allemagne qu'en France. On constate d'autre part une divergence d'évolution majeure des consommations d'électricité spécifique par habitant du secteur résidentiel. Alors que cette consommation était la même dans les deux pays en 1991, (750 kWh par habitant), elle était en 2008 de 1 230 kWh pour la France contre 970 kWh pour l'Allemagne.

Pour quelles raisons ?

Bernard Laponche : L'Allemagne met en œuvre une fiscalité agressive sur l'électricité et une politique industrielle très active dans le domaine de l'efficacité énergétique des appareils électriques.

.../...

(1) *Les Cahiers de Global Chance n°30*, "L'énergie en Allemagne et en France, une comparaison instructive", septembre 2011.

Les Anglais ne tirent plus les premiers

La nouvelle a fait sensation début septembre : des chercheurs de l'université de Bristol entendaient lancer la première expérience de géo-ingénierie. Dès octobre, les scientifiques britanniques entendaient envoyer à 1 000 m d'altitude un aérostat pour brumiser de la vapeur d'eau dans l'atmosphère. Cette expérience est à considérer comme une répétition générale d'une option controversée : copier une éruption volcanique intense en pulvérisant des particules de sulfate dans la haute atmosphère afin de diffracter les rayons du soleil et de renvoyer leur chaleur dans l'espace. Un projet qui a fait hurler certaines ONG. Spécialisée dans la dénonciation de « *dérives scientifiques* », ETC Group a demandé à Londres de suspendre ce programme Spice, pour éviter de compromettre les négociations climatiques en cours. Message reçu par l'administration Brown. Dès le 29 septembre, l'expérience été ajournée *sine die*, officiellement pour informer plus en détail les « *parties prenantes* ». Le même jour, le parlement votait une résolution dans laquelle les euro-députés manifestent leur opposition à tout projet à grande échelle de géo-ingénierie. (Cf. page 12, le détail du projet Spice.)

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?pubRef=-//EP//TEXT+TA+P7-TA-2011-0430+0+DOC+XML+V0//EN&language=EN>

Les mers européennes souffrent

Jamais dans l'histoire récente, les mers du Vieux Continent n'avaient connu pareil chamboulement. Selon les premiers résultats du programme européen Clamer (17 instituts de recherche et universités), la température de l'eau s'est réchauffée 10 fois plus vite, ces 25 dernières années, que durant tout le XX^e siècle. Par ailleurs, l'effet combiné de la montée du niveau des mers et de vents plus puissants a contribué à l'érosion de 15 % de nos côtes. Si la fonte des glaces telluriques et la dilatation thermique se poursuivent au même rythme, le niveau européen des mers pourrait s'élever jusqu'à 2 m le long des seules côtes britanniques d'ici à 2100. La faune est aussi en train d'évoluer : des espèces marines ont commencé à migrer du Pacifique vers l'Atlantique, grâce aux ouvertures saisonnières du passage du nord-ouest.

<http://www.clamer.eu/>

.../...

Que consomme-t-on de part et d'autre du Rhin ?

Bernard Laponche : En Allemagne, la principale source primaire est le pétrole brut (33 %) suivie du charbon et du gaz naturel (23 %), de l'uranium (11 %) et de la biomasse (8 %). En France, la principale source primaire est l'uranium (42 %), suivie des produits pétroliers (31 %), du gaz naturel (15 %), de la biomasse et du charbon (respectivement 6 % et 4 %). Plus surprenante, la contribution des énergies renouvelables est en Allemagne de 31,65 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep), soit 10 % de la consommation primaire contre 8,2 % en France.

La France a bâti un système électrique centralisé. Est-ce efficace ?

Bernard Laponche : Pas vraiment. En France, la production d'électricité par habitant est supérieure de 16 % à celle de l'Allemagne, mais le Français n'a à sa disposition que 11 % d'électricité de plus que l'Allemand.

À quoi cela est-il dû ?

Bernard Laponche : Aux pertes générées par le transport et la distribution, ainsi qu'aux consommations engendrées par la fabrication et le retraitement du combustible nucléaire. À elle seule, l'usine d'enrichissement de l'uranium d'Eurodif au Tricastin consomme 5 % de l'électricité française ! Finalement, pour mettre à disposition 1 kWh d'électricité finale, il faut 2,97 kWh d'énergie primaire en Allemagne et 3,31 kWh d'énergie primaire en France.

Si l'on s'intéresse aux énergies renouvelables, j'imagine que les performances françaises sont encore en deçà des allemandes...

Bernard Laponche : Effectivement. Pour se chauffer et produire de l'électricité, l'Allemagne consomme 25 Mtep de biomasse, contre 14,6 Mtep pour la France. Incroyable, si l'on se souvient qu'en 1991 la France consommait trois fois plus de biomasse que sa voisine pour produire de l'énergie ! Pour la production d'électricité l'Allemagne avait installé, en 2009, 26 GW éoliens contre 4,5 GW en France et 10 GW de photovoltaïque contre 0,3 GW chez nous.

Comment expliquez-vous de telles divergences ?

Bernard Laponche : Tout simplement par l'importance, la cohérence et la continuité dans le temps des politiques publiques allemandes de soutien à l'électricité renouvelable, qui est considérée comme une activité industrielle et commerciale à part entière.

Côté émissions de GES ?

Bernard Laponche : Sans surprise, les émissions de CO₂ par habitant de l'Allemagne sont nettement supérieures à celles de la France (60 %), principalement du fait du recours au charbon pour la production d'électricité, mais aussi de la présence plus forte d'une industrie intensive en énergie en Allemagne. Mais l'écart entre les deux pays se resserre. Dans les deux pays, les émissions de CO₂ par unité de PIB ont diminué de plus de 30 % depuis 1991. Globalement, l'industrie allemande a amélioré sa performance carbone de 19 % et la France de 16 %.

En revanche, les émissions par habitant des transports ont diminué nettement plus rapidement en Allemagne qu'en France. Alors qu'elles étaient 4 % plus fortes que celles de la France en 1991, elles leur sont de 4 % inférieures en 2009. Enfin, en Allemagne et en France, les émissions (directes et indirectes) par habitant du secteur résidentiel, nettement plus élevées en Allemagne, ont décliné, au cours de la période, de 17 % en Allemagne et de 13 % en France.

Votre étude prend aussi en compte les émissions de méthane...

Bernard Laponche : Les évolutions relatives d'émissions y sont beaucoup plus contrastées que pour le CO₂. Les rejets allemands, supérieurs de 40 % aux émissions françaises en 1991, leur sont de 27 % inférieurs en 2007.

Comment est-ce possible ?

Bernard Laponche : C'est la conséquence d'une politique volontariste de récupération du méthane (CH₄) des ordures ménagères et des déchets agricoles à des fins énergétiques, de la fermeture de nombreuses mines de charbon et de la récupération du gaz de ces mines (grisou). La réduction des émissions allemandes de méthane équivaut à une baisse de 0,64 tonne de CO₂ par habitant, à l'horizon 2017 et de 2,19 tonnes par habitant à l'horizon 2027. Ces résultats ne sont pas négligeables, si l'on se souvient qu'à ces horizons, les diminutions attendues de CO₂ sont de 25 % et de 90 %. En France, les réductions attendues de méthane se soldent par des baisses de 0,28 tonne par habitant d'ici à 2017 et de 0,95 tonne par habitant d'ici à 2027, contre 1,1 tonne de réduction du CO₂ énergétique (25 % à 85 % selon l'horizon).

Politique

N'oubliez pas les autres GES

Dans une résolution adoptée le 14 septembre, le parlement européen appelle les 27 à légiférer pour réduire les émissions de gaz fluorés, dont le PRG peut être plusieurs milliers de fois supérieur à celui du CO₂. Le Parlement propose également à l'Union européenne d'œuvrer en faveur d'une réduction des émissions de noir de carbone, notamment par le biais d'une législation sur les émissions polluantes des véhicules automobiles.

Escroquerie à la fonte des glaces

Le *Times Atlas of the World* est, depuis des décennies, l'un des atlas de référence. Aussi, quand les journalistes ont lu dans le dossier de presse, accompagnant la dernière édition, que l'une des principales nouveautés du livre était de montrer que la dernière carte du Groenland accusait bien une fonte de 15 % en 10 ans des glaces telluriques, conformément aux observations faites par certains laboratoires américains, ils ne se sont pas méfiés. À tort ! Car *Times Atlas* avait tout bidonné. Les éditeurs et les cartographes de l'atlas n'ont jamais travaillé avec les climatologues américains dont ils se réclament. D'autre part, la fonte de 15 % des glaces groenlandaises aurait fait monter le niveau des mers d'un mètre en une décennie. Ce que personne n'a jamais vu. Devant le tollé provoqué dans la communauté climatologique par son dernier opus, l'éditeur a fait machine arrière. Il devrait insérer dans tous les exemplaires de son atlas un encart expliquant que les glaciers du Groenland ont fondu non pas de 15 % en une décennie mais de 0,05 %. Ce qui a tout de même contribué à faire monter le niveau des mers de 3 mm ces 10 dernières années.

Speicherung : nein danke !

Les sénateurs allemands ont rejeté, le 23 octobre, un projet de loi autorisant la capture et la séquestration géologique du CO₂ industriel (CSC), au grand dam de l'administration Merkel. En effet, ce texte devait transcrire en droit allemand une directive européenne, dont la date limite de transcription reste fixée au 25 juin dernier. Berlin risque donc d'être traîné par la Commission devant la Cour européenne de justice. Autre problème : faute de cadre législatif, les industriels allemands ne veulent plus réaliser d'expérience de CSC, ce qui compromet la bonne marche d'un programme communautaire, lequel prévoit qu'une douzaine d'opérations, de taille industrielle, aient démarré avant 2020.

http://www.bundesrat.de/cln_179/nn_2034972/SharedDocs/Drucksachen/2011/0401-500/487-11,templateId=raw,property=publicationFile.pdf/487-11.pdf

.../...